



Fédération suisse d'élevage du cheval
de la race des Franches-Montagnes
Schweizerischer Freibergerzuchtverband
Federazione Svizzera d'allevamento
di razza Franches-Montagnes



Communiqué

Une décision politique très dommageable pour l'élevage chevalin suisse

Par 121 voix contre 54, le Conseil National a refusé, dans le cadre du débat sur la politique agricole 2014-2017, la proposition de minorité déposée par le Conseiller national Dominique de Buman laquelle consistait à attribuer la moitié des contingents d'importation de chevaux à des commerçants qui achètent également des chevaux nés et élevés en Suisse. Les deux fédérations soussignées déplorent vivement cette décision qui relève de considérations idéologiques et de la sauvegarde d'intérêts privés de quelques importateurs.

Ce résultat est très surprenant pour deux raisons : d'une part, le même Conseil national a accepté, par 98 contre 77, une proposition quasi identique lors de la session d'automne 2012 (cela signifie que près d'un quart des conseillers nationaux ont changé d'avis en l'espace de 6 mois !); d'autre part, des décisions de régulation du marché ont été opportunément prises, le même jour, pour d'autres produits comme la viande et le lait, ce qui paraît totalement incohérent.

En prévision de ce débat, les importateurs de chevaux ont mené une campagne acharnée contre cette mesure avec le soutien actif de l'organisation faïtière du sport équestre suisse. C'est ainsi qu'une coalition regroupant les défenseurs des importateurs et les partisans d'une idéologie très libérale a privilégié des intérêts mercantiles privés au détriment de l'intérêt général, à savoir un élevage indigène qui s'inscrit dans une logique de qualité, de proximité, de traçabilité, de durabilité et de protection des animaux.

Cette décision aura des conséquences négatives non seulement sur la commercialisation des chevaux élevés en Suisse mais également sur le nombre de naissances en régression constante (moins 50 %) depuis une vingtaine d'années. Il est dès lors prévisible que de nouvelles mesures sans doute onéreuses seront nécessaires à moyen terme, non plus pour promouvoir l'élevage indigène, mais pour le sauvegarder.

Finalement, nous nous opposons fermement à la mesure publiée par le Conseil fédéral dans son message du 19 décembre 2012 concernant la loi fédérale sur le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014, à savoir une diminution du soutien à l'élevage chevalin de 0,9 millions de francs.

Avenches, le 12 mars 2013

Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM)

Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH)

Renseignements :

Pour la FSFM :

- Bernard Beuret, président, tél. 079 390 04 62, bernard.beuret@hotmail.ch
- Stéphane Klopfenstein, gérant, tél: 076 583 70 33, s.klopfenstein@fm-ch.ch

Pour la FECH:

- Hansruedi Bracher, président, tél. 079 642 92 94, hans-rudolf.bracher@gmx.ch
- Christian Bürki, vice-président, tél: 079 784 47 64, christian.bürki@suva.ch